

tion ou la moindre discussion au sujet de ses conséquences.

Un programme qui avait sans doute des lacunes, mais qui contribuait quand même à la mise en marché et à l'exportation ordonnées des céréales dans la région. Le pire, ce n'est peut-être pas que le gouvernement ait annulé ce programme sans consulter personne dans le Canada atlantique ou dans les milieux agricoles du Canada, alors qu'il influe directement sur les agriculteurs de l'Ontario et de l'ouest du Canada, mais qu'il ait annoncé cette décision le 27 avril dernier puis ait attendu jusqu'à aujourd'hui, 12 février 1990, pour saisir la Chambre du projet de loi autorisant cette annulation.

La plupart des Canadiens qui ne connaissent pas bien le tarif de l'Est se disent: «En tout cas, vous avez au moins eu tout ce temps pour vous préparer à faire face aux conséquences de la perte de cette subvention. Vous avez eu le temps d'y réfléchir, de plaider votre cause et de vous préparer à l'étude de ce projet de loi au comité législatif, le Comité permanent des transports; les gens du Canada atlantique ont eu le temps de faire pression sur leurs députés et leurs ministres fédéraux et les gouvernements provinciaux ont eu le temps de faire valoir leurs arguments, de venir à Ottawa et de se faire entendre». C'est ce que croit le Canadien moyen qui regarde ce débat.

En réalité, ce n'est qu'aujourd'hui que le Parlement débat, pour la première fois, les conséquences de ce projet de loi et la suppression de ce programme. En réalité, les coupes ont déjà été effectuées par les compagnies de chemin de fer et leurs prix en tiennent compte depuis quelques mois. C'est un fait accompli. C'est arrivé.

• (1640)

Le Parlement n'est même pas une machine à acquiescer sous le gouvernement actuel. Il est devenu une farce. Il ne sert à rien. Est-il étonnant que les gens réclament à grands cris un système différent, un Parlement différent, un Sénat où chaque province serait représentée également, un Sénat qui aurait la capacité, quand les droits seraient bafoués, d'opposer son veto avec vigueur et efficacité aux mesures prises par le Parlement élu.

Le régime actuel a ridiculisé les droits démocratiques des habitants du Canada atlantique. On a annoncé cette mesure en avril 1989, on l'a mise en oeuvre immédiate-

Initiatives ministérielles

ment et, sept ou huit mois plus tard, on demande au Parlement de l'étudier. Ce Parlement, avec ses vitraux, ses riches décorations et ses merveilleux ornements, n'est rien qu'une farce en ce qui concerne les habitants du Canada atlantique, principalement lorsqu'on nous demande d'étudier une mesure législative qui a été mise en application il y a déjà des mois.

Ce projet de loi n'a même pas encore été étudié en comité. Le Parlement n'a pas encore dit s'il est ou non en faveur du projet de loi. Il n'a pas encore dit si le projet de loi doit être amendé, remanié ou encore adopté sous sa forme actuelle. Le Parlement n'a encore rien dit, pourtant le programme du tarif de l'Est est disparu. Les nouveaux tarifs pour les céréales sont déjà en vigueur et, comme des idiots, nous sommes tous ici aujourd'hui en train de gaspiller le temps et l'argent des Canadiens.

Le Parlement est devenu une farce depuis que les conservateurs sont au pouvoir. Ce projet de loi est le plus récent exemple du mépris de ce gouvernement pour la démocratie.

Vous avez ici, monsieur le Président, une question de privilège, un député qui estime que le gouvernement n'a pas respecté les privilèges et les règles de cette institution en mettant cette mesure législative à l'étude après sa mise en application.

Monsieur le Président, je respecte la position de la présidence. J'accepte toujours les décisions de la présidence, même lorsqu'elles me déçoivent. Je vous dis respectueusement, monsieur le Président, que vous avez ici une question de privilège que notre parti appuiera. C'est une question de privilège qui nous permettra non seulement de déterminer si le gouvernement a procédé correctement en nous présentant un projet de loi pour que nous l'approuvions après sa mise en application, mais aussi de déterminer si, en fin de compte, les Canadiens doivent avoir du respect pour cette institution. Elle va nous dire si nous n'avons ici qu'un théâtre pompeux permettant aux deux côtés de déclamer leur points de vue partisans.

Elle va nous dire si oui ou non, en dernière analyse, nous avons au pays la représentation avec la taxation, ou si nous sommes passés à un régime de style présidentiel dans lequel le premier ministre daigne bien de temps à autre venir ici donner quelques réponses pendant la période des questions. Pour le reste nous avons un gouvernement majoritaire dictatorial qui agit sans tenir